

JÁNOS KALMÁR**ARISTOCRATS HONGROIS FIDELS AU ROI PENDANT LA RÉVOLTE
DE RÁKÓCZI**

Le titre, mais surtout le sujet de ma communication est un peu provocant. Parce que l'historiographie de notre pays se rapport aux aristocrates hongrois qui restèrent fidèles au roi pendant la guerre d'indépendance de Rákóczi d'une façon discrète. C'est d'autant plus possible, parce que la rédaction de l'histoire de cette révolte reste encore à écrire (il n'existe aucun aperçu sur ce sujet). Les peuples de biographies, traitant la vie de certains personnages de l'époque, s'occupent de l'activité des héros dit *kouroutz*,¹ partisans donc de François II Rákóczi. Comme il est logique alors, l'intérêt des historiens se porta avant tout sur les révoltés. La conséquence de ce phénomène est que les personnes fidèles au roi restèrent dans l'ombre, et que leur clan est caractérisé généralement par un couleur non seulement obscure, mais à la fois homogène aussi. Ou, comme l'unique, même si vieille biographie sur Pál Esterházy, palatin de la Hongrie à l'époque, dans laquelle il n'y a aucun chapitre consacré à son activité pendant la révolte.² Si cette figure de clé qui vivra et restera dans sa fonction jusqu'en 1713, mourait déjà avant 1703... De ne pas parler du personnage tellement célèbre comme le général János Pálffy (1663-1751, ancien adjudant du duc Charles V. de Lorraine (1643-1690), créateur de la part impériale du traité de Szatmár qui finit la révolte fin avril 1711, et futur palatin. Il n'existe aucun livre consacré à son activité.³ Il

¹ La déduction actuellement répandue de ce mot du substantif latin *cruciat* [= croisé] (v. *Etymologisches Wörterbuch des Ungarischen*. Hg. Loránd Benkő. Bd. II. Budapest 1994, 852.) paraît très douteuse. L'hypothèse concernant sa provenance a été critiquée aussi par László Nagy: „Nem jöttünk égi hadak útján...” *Vázlatok és tanulmányok a XVII. századi kurucokról*. Budapest 1982 (Elvek és utak), 33-63. L'explication ancienne, selon laquelle le mot *kouroutz* venait du mot turc *kurudzi* [= guerrier exercé, vétéran] (I. A. Fessler: *Die Geschichten der Ungern und ihrer Landsassen*. Teil IX. Leipzig 1825, 252. note a/) semble un peu plus convaincante, malgré que ce mot ne figure pas dans le livre de Zsuzsa Kakuk: *A török kor emléke a magyar szókincsben*. Budapest 1996 (Kőrösi Csoma Kiskönyvtár 23).

² Zsigmond Bubits, Lajos Merényi: *Herczeg Esterházy Pál nádor 1635–1713*. Budapest 1895 (Magyar történeti életrajzok).

³ Les quelques brefs aperçus sur sa vie (Pál Jedlicska: *Eredeti részletek a Gróf Pálffy-család okmánytárához 1401–1653 s a Gróf Pálffyak életrajzi vázlatai*. Budapest 1910, 511–544., Ödön Málnási: *Gr. Pálffy János nádor*. Eger 1929, Imre Bánkúti: « Pálffy János » in: *Nagy képes millenniumi arcképcsarnok. 100 portré a magyar történelemből*. Szerk. Árpád Rácz. Budapest 1999, 134–136. et József Zachar: « A szatmári béke szorgalmazója: gróf Pálffy János tábornagy » in: *Történetesek a szatmári békéről: 'árulás vagy realpolitikai lépés'*. Szerk. Péter Takács. Nyiregyháza 2003, 57–84.) ne peuvent pas remplacer une biographie scientifique.

n'y a que très peu parmi ces gens, considérés simplement comme des '*labanc*'⁴ qui méritèrent une biographie de la postérité.

Ce phénomène est d'autant plus surprenant, parce que la majorité de l'aristocratie hongroise, surtout les dignitaires de la Couronne, restèrent fidèles au roi, comme aussi le corps épiscopal avec une seule exception.⁵ D'autant plus, parce que beaucoup qui se lièrent de la haute noblesse avec les révoltés, l'ont fait par contrainte: pour sauver leurs biens et leur vie, menacés par la milice des *kouroutz*. Pour montrer la complexité de la situation, il suffit de voir le cas de la parenté d'Imre Csáky, évêque de (Nagy)várad. Son frère aîné, Sigismond fut argentier du roi (*magister tavernicorum*). Deux de ses frères luttèrent auprès du Rhin dans la guerre de Succession d'Espagne. Mais sa sœur aînée se maria avec le comte Miklós Bercsényi, commandant en chef de l'armée des révoltés et premier sénateur du prince Rákóczi, une femme qui accompagnera son mari aussi à l'exil. Un autre frère aîné de l'évêque, István participe encore dans la défaite des mécontents à Dolha en 1704, mais plus tard il tombe en captivité à Szatmár et, pour sauver ses biens, il va se rallier aux révoltés. Le château-fort d'un des jeunes frères d'Imre Csáky, celui de Mihály fut assiégé par les *kouroutz*. Après sa capitulation, Mihály devint un des généraux fidèles de Rákóczi et mourut en exil.⁶ Cela justifie alors que la guerre d'indépendance fut en même temps aussi une guerre civile.

Mais on avait tort de penser que ceux qui n'ont pas quitté le parti du souverain, seraient les perfides de la cause dite « nationale ». Il suffit de jeter un coup d'œil sur les exigences de ce parti, pour pouvoir constater qu'il n'a pas accepté non plus les méthodes employées par le gouvernement de Vienne envers la Hongrie. Peu après la mort de Léopold Ier, encore en 1705 ou en 1706 le palatin Esterházy résuma les causes de la révolte et formula ses propositions pour les arrêter et à l'intérêt de la conclusion de la paix avec les partisans de

⁴ Le mot *labanc* parvenait du mot hongrois *lobonc*, c'est à dire 'des longues cheveux', qui font allusion à la perruque allongée, portée à l'époque par les gens de la Cour. *Etymologisches Wörterbuch des Ungarischen*. Hg. Loránd Benkő. Bd. II. Budapest 1994, 861.

⁵ C'était István Telekes(s)y, évêque d'Eger (1699–1715). Pour sa vie voir István Sugár: *Az egri püspökök története*. Budapest 1984, 371–393. et Sándor Gebei: „Rákóczi püspöke”, Telekesy István egri püspök” in: *Povstanie Františka II. Rákócziho 1703-1711 (v novšom priblížení)/Rákóczi-szabadságharc 1703-1711 (újabb megközelítésben)*. Ed. Peter Kónya. Prešov 2005 (Acta Facultatis Philosophicae Universitatis Prešovensis), 160-177. Une liste, contenant les noms de tout ceux qui restèrent fidèles au roi, se trouve par exemple aux Archives Nationales de Hongrie (MOL), Archives de la famille Esterházy, branche princière, archives du palatin Pál (P 125), Nr. 8539.

⁶ Ödön Málnási: *Gróf Csáky Imre bíbornok élete és kora (1672–1732)*. Kalocsa 1933, 66., Kálmán Mészáros: „Két Csáky László halála (1698, 1708)” in: *Fons* II/3 (1995), 377-378. et Klára Papp: „A Csákyak és a Rákóczi-szabadságharc” in: *Povstanie Františka II. Rákócziho 1703-1711 (v novšom priblížení)/Rákóczi-szabadságharc 1703-1711 (újabb megközelítésben)*. Ed. Peter Kónya. Prešov 2005 (Acta Facultatis Philosophicae Universitatis Prešovensis), 36-49.

Rákóczi. Selon cette opinion les abus de la milice et ceux des commandants impériaux qui n'ont pas cessé, ainsi que les dispositions illégales de la Chambre des Comptes viennoise et d'autres commandes en Hongrie, ont mené à l'indignation. Elle propose de convoquer la diète à Presbourg, où l'impératrice, épouse de Joseph Ier, à l'intérêt de l'apaisement des sujets, devrait être couronnée pour reine du pays. Le Royaume de Hongrie doit être gouverné sur la base de ses lois écrites. On peut espérer une paix stable seulement par la sanction de toutes infractions.⁷

Une autre liste des propositions fut présentée également par le palatin Esterházy au début de 1707. Elle naquit dans une situation, quand les traités de Nagyszombat (Tyrnau, 1706) s'interrompirent entre le représentant du roi et le prince Rákóczi, parce que ce dernier tint à l'abolition du droit héréditaire des Habsbourg à la couronne de Saint Étienne, à la restitution des clauses finales de la Bulle d'or hongroise, à l'autonomie de la Transylvanie et le libre exercice des religions protestantes. Ces conditions, lésant les droits souverain du roi, reconnus par la dernière diète de Presbourg de 1687/88, furent considérées par le gouvernement comme inacceptables. Selon les partisans hongrois du roi c'était le moment de lui présenter leurs propositions pour les prochains traités. Elles étaient les suivantes: les fonctionnaires commettants contre les lois et les décrets, doivent être punis; le roi est obligé de convoquer la diète; dans les affaires hongroises sont uniquement les institutions du pays compétentes; les tribunaux doivent être convoqués régulièrement; ce sont les Hongrois qui ont le droit pour les biens ecclésiastiques, accordés illégalement aux étrangers; il faut garantir les privilèges des villes royales; l'ancienne autorité de l'office palatinal et celle de la Chancellerie Hongroise est à rétablir; la question concernant l'exercice de religion des protestants ne peut être touchée jusqu'à la prochaine diète; le commerce du sel soit restitué dans son état précédent et il serait souhaitable d'abaisser le prix de cette épice; les postes doivent être occupés par des indigènes au lieu des étrangers; la repartition de l'impôt ne soit pas possible sans l'accord de la diète; les territoires hongrois reconquis des Ottomans sont à annexés à la Couronne; l'ancien régime foncier y doit restitué et l'activité de la Commission pour la disposition des nouvelles acquisitions doit être suspendu; les donations des fiefs pour étrangers soient annulées, ainsi que les ventes par la Chambre de la Cour; les privilèges des Iazyges et des Comans, assujettis à la dépendance seigneuriale en 1701 sont à restitués.⁸

En 1707, quand Rákóczi convoqua les états généraux à Ónod⁹, les *labanc* essayèrent de convaincre le souverain pour qu'il convoque, lui aussi une diète.

⁷ MOL P 125, Nr. 7129, p. 1–16 ou fol. 171r-175v.

⁸ Mihály Zsilinszky: *Az 1708-iki pozsonyi országgyűlés történetéhez*. Budapest 1888, 11–12.

⁹ Imre Wellmann: « Az ónodi országgyűlés történetéhez » in: *Emlékkönyv Szentpétery Imre születése hatvanadik évfordulójának ünnepére*. Budapest 1938, 325–371.

Pour la préparer, certains d'entre eux, ceux qui ont habité à la proximité de Vienne, se réunirent dans la capitale impériale. La liste des participants n'est pas connu, mais nous savons qu'ils étaient assez nombreux et que parmi eux se trouvait le palatin, le prince Christian August de Sachsen-Zeitz, nouveau primat du pays¹⁰ et quelques ministres encore. Pour précéder les décisions d'Ónod, en évoquant des exemples historiques, ils proposèrent d'accepter la garantie des puissances étrangères pour les traités avec les révoltés, pour restituer la confiance des partisans de Rákóczi pour le gouvernement, malgré qu'une telle démarche blesse la renommée du souverain. En soulignant ensuite que la Transylvanie fait partie inaliénable de la Couronne hongroise, elle pourrait être gouvernée, selon les hommes politiques réunis, d'une façon séparée des autres pays de la même Couronne, conformément au diplôme de Léopold Ier (*Diploma Leopoldinum*) de 1691.¹¹ Ils furent d'accord que, conformément aux lois, la garnison doit être retirée hors du pays, excepté les frontières où le nombre de la milice étrangère sous le commandement des capitains hongrois, ne doit pas dépasser celui de la milice nationale. En ce qui concernait la liberté d'exercice des religions protestantes, les conseillers insistèrent sur les articles des diètes de Sopron de 1681 et de Presbourg de 1687, en accentuant qu'ils doivent être exécutés et les églises, retirées des Protestants, sont à rendre.

Le palatin demanda Joseph Ier de renseigner les confédérés sur le contenu de cette *Opinio principis palatini ac magnatum Viennam convocatorum*...¹² avant l'assemblée générale d'Ónod, pour les gagner à conclure la paix. Selon ce document, les partisans du roi proposèrent, eux aussi, se référant à des cas précédents, de faire garantir la future paix par des puissances étrangères, en affirmant qu'il serait inévitable pour restaurer la confiance des révoltés. En ce qui concernait la Transylvanie, en déclarant l'appartenance de ce Principauté à la Couronne de Saint-Étienne, ils étaient pour la libre élection d'un prince.

Mais le gouvernement eût présent à l'esprit l'inviolabilité de l'autorité du souverain. Le palatin répondit que les problèmes vinrent de l'infraction des lois du pays et il proposa de nouveau la convocation de la diète, promise encore par le prédécesseur du roi actuel, Léopold Ier qui promit également de ne pas percevoir de l'impôt jusqu'à la diète prochaine. Mais l'avis du palatin et des autres Hongrois resta sans écho. Une circulaire fut formulée au nom du roi le 12 avril 1707 qui accusa les confédérés pour la guerre civile, défendit la

¹⁰ Voir Joachim Bahlcke: « Aristokraten aus dem Reich auf ungarischen Bischofsstühlen in der frühen Neuzeit. Zur Instrumentalisierung einer geistlichen Elite » in: *Ungarn-Jahrbuch* 23 (1997), 88–89. avec une bibliographie.

¹¹ Son texte voir Rolf Kutschera: *Landtag und Gubernium in Siebenbürgen 1688–1869*. Köln–Wien 1985 (Studia Transylvanica Bd. 11), 327–333.

¹² Son texte, daté de Vienne de la fin mars 1707 est cité par Mihály Horváth: *Magyarország történelme*. IV. köt. Pest 1862, 399–401.

participation à l'assemblée générale d'Ónod en annulant ses décisions en avance.¹³

Les décisions prises à Ónod exclurent la continuation des négociations pour longtemps. L'armée impériale déclencha une offensive. Mais justement le détronement et les projets des confédérés pour offrir la couronne hongroise pour des souverains étrangers, parmi eux éventuellement aussi au puissant roi de Suède Charles XII,¹⁴ obligea Joseph Ier de convoquer enfin la diète pour le 29 février 1708 à Presbourg, démarche pressée également par les diplomates des puissances étrangères residents à la cour impériale. Le gouvernement retira l'*Opinio* des magnats hongrois écrite à Vienne et demanda le primat du pays, à cause de la maladie du palatin, de préciser, avec l'aide des conseillers hongrois, les questions qui doivent être traités à la diète. Les participants de la réunion qui avait lieu à Presbourg le 26 novembre 1707, appuyèrent la restitution des conditions légitimes sur tout les domaines et accentuèrent l'extrême urgence de la diète qu'il faudrait tenir, selon la loi, chaque trois ans, même dans six mois après l'avènement au trône du nouveau roi, pour y remédier les *gravamina*. Les conseillers affirmèrent que pour la révolte ne sont pas coupables que quelques grand nobles mécontents et ils étaient convaincus que la moyenne noblesse participera à la diète, si Rákóczi leur permettra. Pour cela, les conseillers hongrois proposèrent d'expédier les invitations, sans regardant l'appartenance politique des magnats, des comitats et des villes. Mais, selon eux, les confédérés ne doivent pas être invités un à un par le roi, mais de façon collective par des lettres patentes.

Les invitations adressées aux confédérés furent envoyés à Rákóczi et à Bercsényi qui les renvoyèrent, ne permettant pas la participation à leurs partisans. Selon la réponse du chef de la révolte, il aurait fallu tenir une diète au temps des traités de Nagyszombat et, conformément au détronement d'Ónod, ils ne reconnaissaient pas l'empereur pour leur maître. En plus, il critique aussi le palatin, ayant nommé la noblesse hongroise pour des serfs du souverain. Malgré que les participants de la diète proposèrent encore toujours à inviter les confédérés, le roi refusa. Tout les rapports officiels avec les révoltés interrompirent alors.¹⁵

La diète de 1708 à Presbourg, comparant son ordre de jour avec les propositions précédentes, ne traita qu'un seul problème nouveau, celui de l'exercice des religions protestantes. La majorité catholique des participants et parmi eux une quantité considérable des ecclésiastiques ne voulut d'abord discuter cette question, la considérant pour une affaire du droit privé. Mais la plupart des députés ayant une instruction de ce genre de son comitat, il était alors

¹³ *Ibid.*, 401.

¹⁴ Zsilinszky: *ouvr. cité*, 53.

¹⁵ *Ibid.*, 57.

inévitables d'en parler. Et comme certains ecclésiastiques fort intolérants virent dans les exigences des Protestants le motif principal de la révolte, ils voulurent limiter leurs possibilités pour l'exercice de leur religion, par rapport même aux articles des deux dernières diètes du XVII^e siècle. Ils essayèrent de convaincre même le roi qui, ne voulant se laisser fléchir dans les questions constitutionnelles, suspendit la diète, laissant irrésolument le problème des Protestants.

En concluant, on pouvait constater que les exigences des magnats hongrois fidèles au roi semblaient beaucoup à celles des confédérés. La différence entre les deux partis consistait surtout dans la reconnaissance ou dans la négation des décisions fondamentales de la diète de 1687. Mais ce n'était pas la seule raison de la temporisation de la convocation de la diète de Presbourg pendant la révolte. Même après le traité de Szatmár, le comte Miklós Illésházy, chancelier hongrois et le comte György Erdődy, juge du pays (*iudex curiae*) ont essayé d'empêcher ou de retarder la ratification de l'acte du traité, en disant tout de suite après la mort de Joseph I^{er} que l'impératrice régente n'ayant pas le droit de signer un tel document et que le nouveau roi n'est pas obligé de le ratifier, parce qu'un pays repris par des armes perd automatiquement ses droits.¹⁶ Il est surprenant aussi que le palatin qui avait un rôle très actif déjà dans les années 80 du XVII^e siècle au cours de l'élaboration du nouveau système de la Hongrie après la libération du pays de l'occupation ottomane, exigea en 1706 que le roi demeure en Hongrie¹⁷; une revendication qui n'était pas mentionnée depuis le XVI^e siècle, condition donc évidemment inacceptable par le souverain.

Dans le cas des deux premiers dignitaires c'était le principe de la '*gratia universorum bonorum*' du traité de Szatmár qui les a limités dans l'acquisition des biens au détriment des propriétaires révoltés; ils essayèrent donc de retarder qu'il se fasse valoir. Le chancelier essaya d'oublier encore au printemps de 1712 d'expédier le diplôme déjà ratifié par le roi Charles III... Le palatin n'était pas intéressé non plus dans une rapide consolidation de la situation, parce qu'il conclut un accord avec la Chambre Hongroise encore en 1684, selon lequel il sera le bénéficiaire d'un quart de tout les biens confisqués se fondant à l'infidélité.¹⁸ Il s'agissait des fiefs très considérables: de 2 millions d'arpent en somme. Les intéressés, et il y en avait bien nombreux à la Cour, et non seulement parmi les Hongrois, ont réussi à influencer le roi de ne pas consolider la situation en Hongrie complètement. Voilà, comment l'aristocratie du pays, fidèle au roi, essaya de s'en profiter du bouleversement, issu de la guerre d'indépendance.

¹⁶ Málnási: *ouvr. cité*, 76.

¹⁷ Zsilinszky: *ouvr. cité*, 11.

¹⁸ Málnási: *ouvr. cité*, 76.